

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية و التجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 26003 A1** (51) Cl. internationale : **F25D 23/08**
(43) Date de publication : **31.12.2003**

(21) N° Dépôt : **27287**
(22) Date de Dépôt : **19.08.2003**
(30) Données de Priorité : **07.03.2001 IT MI2001A000472**
(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP01/07834 06.07.2001**
(71) Demandeur(s) : **INDUSTRIE ILPEA S.P.A., VIALE INDUSTRIA 887 I-21023 MALGESSO-VARESE (IT)**
(72) Inventeur(s) : **MERLA, Adriano ; CITTADINI, Paolo**
(74) Mandataire : **CABINET CHARDY**

(54) Titre : **ASSEMBLAGE DE SCELLEMENT PERFECTIONNE POUR MEUBLES REFRIGERATEURS ET SIMILAIRES AYANT UN PROFIL FAIT EN MATIERE PLASTIQUE**

(57) Abrégé : ASSEMBLAGE DE SCELLEMENT PERFECTIONNE POUR MEUBLES REFRIGERATEURS ET SIMILAIRES AYANT UN PROFIL FAIT EN MATIERE PLASTIQUE
L'invention concerne un ensemble d'étanchéité comprenant un joint à soufflet (20) et un profilé (1) avec une base (3) pourvue, aux extrémités opposées, de bandes d'étanchéité (4, 15) et d'une rainure (23) pour le remplacement du soufflet. joint d'étanchéité (20); le profilé (1) comporte au moins une branche latérale (7) se terminant dans un siège rainuré (9) avec une section transversale en forme de C pour recevoir un bord (28) d'un panneau de porte interne (31) contre lequel une bande d'étanchéité (2) prévu à l'extrémité du siège rainuré (9), il est pressé sous l'action du rappel élastique de la branche latérale (7); le panneau de porte intérieure (31) est cintré avec un rayon qui assure un contact optimal avec l'une des bandes d'étanchéité (15) de la base (3) du profilé (1). Le joint à soufflet-joint (20) et le profilé (1) peuvent être formés d'une seule pièce en matière plastique ou assemblés.

Abrégé de Mémoire Descriptif de Brevet d'invention

Les jeux de loteries par guichets automatiques bancaires et VIA "Internet". Par le biais de l'interconnexion, le rapprochement des établissements bancaires et des sociétés de jeux du "Hasard".

25903



Description de l'invention

La culture de jeux de loterie, étant relativement nouvelle est en expansion au Maroc, la nécessité de banaliser les points de ventes et de validation des mises, s'avère nécessaire.

Actuellement les seuls points de mise, de validation et des paiements de gains sont accessibles au Moyen de bulletins (support papier) que les bureaux, agréés par les sociétés des jeux, valident et remettent des reçues aux stipulants joueurs, en utilisant la machine de validation appropriée. Alors que les gains sont directement payés au gagnants par le commerçant agréé lui-même, d'où personnalisation de joueur et situation de gène où se trouvent la plupart des stipulants aux participations aux jeux, surtout dans les pays conservateurs où la culture de jeux est encore balbutiante.

Description du système Le fonctionnement et l'utilisation

Description du système

- A-** Nécessité d'interconnexion d'au moins quatre ordinateurs à haut débits, selon que les cartes des paiements sont soit national ou international.
- B-** Signature de contrats reposant sur une confiance mutuelle :
- 1) Les sociétés gérantes des jeux de loteries
 - 2) Les sociétés de télécommunication
 - 3) Les sociétés des gestions de carte de paiements (Eventuellement confectionnement de carte de jeux de loterie pour jeune).
 - 4) Les banques
 - 5) Les centres internationaux d'autorisation quand-il s'agit de cartes internationales.
 - 6) Société d'Internet (quand le jeux et fait par Email)
- C-** Possession de carte de paiements par les stipulant aux jeux de loterie par Guichets automatiques bancaires et par Internet

I- Le fonctionnement de système

A- Fonctionnement par guichets automatiques bancaires

Par le biais de l'interconnexion de plusieurs ordinateurs.

La commande transaction "jeux" par guichets automatiques bancaires, une fois pressée va donner ordre informatique VIA le PC GAB (banque), à l'ordinateur de la société gestionnaire des cartes de paiements, qui après vérifications d'usages (validité, option permise, montant autorisé pour la carte de paiement...), va acheminer le demande du porteur de carte vers l'ordinateur de la société gestionnaire des jeux de hasards. Une fois les vérifications qui s'imposent sont faites au niveau de l'ordinateur de la société des jeux, celui-ci renvoie la réponse directement à l'ordinateur du guichets automatiques bancaires, permettant ainsi au joueur de continuer sa ou ses transactions, quand le joueur aura fait son choix sur le montant à miser, le jeu auquel il postule à la participation et après validation par des soins de ses choix, l'information remontera chez l'ordinateur de la société gestionnaires de carte de paiements qui est à son tour et après validation et enregistrement de la transaction, acheminera l'information vers la société de jeux qui valide la ou les combinaisons jouées par le porteur de carte de paiements et donne son avale (autorisation) en achemina l'information vers guichets automatiques bancaires pour permettre au porteur de carte de faire validation finale de sa mise.

Si la carte de paiement est une carte internationale une société gestionnaire de cartes internationales entre en jeux par le même procédé pour autorisation préalable via l'ordinateur de la société de gestion des cartes de paiements locales. Permettant au porteur de la carte internationale de participer aux jeux de hasards aussi internationales soient-ils .

Quant aux résultats des jeux de loterie ils seront communiquer par l'ordinateur de la société de jeu de loterie à l'ordinateur des sociétés

gestionnaires de carte de paiements, et acheminé par ce dernier et à l'ordinateur des banques qui a son tour renvoie les informations et les diffusent sur tous les parcs des guichets automatiques bancaires et ainsi ils seront disponibles sur les guichets automatiques bancaires d'une façon instantané.

Maintenant comment est-ce que les paiements des divers prestataires vont être exécuté et finaliser?

Quand le joueur introduira sa carte et son code confidentiel et appuie sur la touche jeux, fera son choix sur le jeux auquel il veut participer et le montant à jouer l'information remonte à l'ordinateur de la société gestionnaire de cartes qui après vérification et réception du FEED-BACK de la société gestionnaire de jeux après validation, l'écriture s'enregistrera à plusieurs niveaux :

- a- Une écriture enregistrant un dû vis-à-vis de la société gestionnaire des jeux par la société gestionnaire des cartes des paiements (au niveau de la société des jeux).
- b- Une écriture enregistrant un dû vis-à-vis de la société gestionnaire des cartes des paiements par les banques où sont tenus les comptes des porteurs des cartes de paiements (au niveau de la société gestionnaire des cartes des paiements).
- c- Une écriture enregistrant un dû vis-à-vis des banques par les clients porteur de carte de paiement (au niveau des banques, déduction faites de leurs commissions).
- d- Si carte international, une écriture enregistrant un dû vis-à-vis de la société gestionnaire des cartes locales par la société gestionnaires des cartes internationales (au niveau de la société gestionnaire de cartes internationales et de la société gestionnaires de cartes locales)

Et ainsi et après traitement des flux remontée vers les siège des banques, les comptes bancaires des clients porteurs de cartes de paiements seront imputés tout un chacun par les montants de leurs mises initiales et par le biais de la télé compensation, le compte de chaque intervenant va être soit débité soit crédité selon la nature d'intervention et des prestations fournies préalablement définies.

B) Le fonctionnement par Internet

Pour les interventions des prestataires de service : les modes de fonctionnement et de règlement sont les mêmes que détaillés au chapitre fonctionnement par guichets automatiques bancaire, sauf qu'au lieu d'utiliser un guichet automatique bancaire, le porteur de cartes de paiements utilisera son adresse Email son N° de carte de paiements, et le site Internet des sociétés de jeu de loterie. Il en va de même pour les résultats, leurs disponibilités et leur consultation.

II- L'utilisation du système

A- Par guichets automatiques bancaires

Le logiciel au niveau des guichets automatiques bancaires permettra pour le joueur d'accéder un menu affiché sur l'écran de guichets automatiques bancaires par le biais du clavier guichets automatiques bancaires. Après introduction de sa carte de paiement et de son code confidentiel, le joueur appuiera sur la touche jeux, Cette même touche ouvre une fenêtre affichants les différents types de jeux offerts par le guichet automatique bancaire. Le joueur choisira alors le jeux auquel il veut participer. Une fois le choix fait en appuyant sur la touche correspondante au jeux choisi une autre fenêtre affichera simultanément les différentes options de mises selon les montants à jouer et l'autorisation permise par la carte de paiement au stipulant le joueur.

Une fois que le joueur aie fait son choix quant au montant à jouer, une grille s'affiche alors sur l'écran du guichet automatique bancaire et

permettra la composition de la combinaison voulue à joue, hors le clavier du guichet automatique bancaire est composé des chiffres allant de 0 à 9 par contre la grille elle affichera des cases de deux chiffres chacune allant de 0 à 50. Et au moyen de la touche validation le joueur pourra déplacer le curseur d'une case et une autre et d'une grille à une autre lui permettant au bout de sa transaction de valider aussi sa ou ses combinaisons jouées.

A cette étape un message s'affichera sur l'écran demanda au joueur s'il veut avoir son ticket pour matérialisation de sa mise.

Une fois le choix fait, le joueur recevra son ticket et appuie sur la touche fin pour retirer sa carte, si le joueur ne veut pas avoir le ticket, il appuie sur la touche non et dans ce cas il appuie sur la touche 1 pour quitter. Pour vérifications des gains, lorsque les résultats des tirages seront connus, et disponible au niveau des guichets automatiques bancaires VIA la touche jeu puis fenêtre consultation résultats le numéro de la carte de paiement, une fois lu par le lecteur des cartes au niveau du guichet automatique bancaire parce que déjà, enregistré comme carte participantes au jeux de loterie au moment de la mise, à cet étape une message clignotant va s'afficher sur l'écran du guichet automatique bancaire, indiquant au porteur de la carte de paiement, s'il est gagnant, de consulter la fenêtre jeux pour connaître le montant de ses gains et leur imputation à son compte bancaire. S'il n'est pas gagnant un message "désolé" va s'afficher automatiquement sur l'écran du guichet automatique bancaire, indiquant l'échec de ses combinaisons jouées auparavant. Alors que les montants joués/misés par le porteur de cartes de paiements, son compte bancaire va en être imputé après que les flux des transactions guichets automatiques bancaires vont remontés pour traitement et dispatching vers les sièges des sociétés entrants en jeux.

B- L'utilisation par Internet

Pour les internautes :

A partir de son site Internet le porteur de cartes de paiements accédera au site Internet de la société gestionnaire des jeux de hasard.

Le même menu que sur le guichet automatique bancaire s'affichera sur l'écran du porteur de carte de paiement, il fera son choix des jeux voulu introduira le montant qu'il désire miser.

L'information reçue par la société gestionnaire des jeux, va être acheminé vers l'ordinateur de la société gestionnaire des cartes de paiements pour vérification et validation de la demande. Une fois la réponse reçue par l'ordinateur de la société de jeux, de chez l'ordinateur de la société gestionnaire de carte de paiement; La validation de la demande du porteur de carte de paiement va être acheminé vers l'internaute qui appuie sur la touche validation finale au moyen du curseur de la souris.

Le compte bancaire de l'internaute se verra débité des montants de ses mises et crédités ultérieurement des montants des gains potentiels une fois les résultats connus, selon le même processus cité dans le chapitre concernant les jeux de loterie par guichets automatiques bancaires. Pour les consultations par Internet, les consultations des résultats leurs disponibilités; il en va de même que pour les mode d'utilisation au niveau des guichets automatiques bancaires, sauf que l'internaute utilisera son adresse Email, son numéro de carte de paiements et le site Internet de la société des jeux de loteries.

1- les jeux de loterie (Hasard) par guichets automatiques bancaires et VIA Internet seront une révolution en eux même dans le domaine des paiements électroniques, car pour les banques en mettant leurs parcs guichets automatiques bancaires à la disposition des sociétés de jeux il en résulte une grande fidélisation de leurs clientèle déjà acquise permettant ainsi aux porteurs de cartes bancaires existantes (confidentialité accessibilité facilité), d'accéder à des prestations plus larges au niveau des guichets automatiques bancaires. Mais aussi de conquérir et de bancariser des populations potentielles en l'occurrence les jeunes, d'où création de cartes, pour jeunes,

réservées aux mises sur les jeux de loterie. Ainsi les banques verront leurs produits nets bancaires Des GAB croître considérablement.

- 2) Pour les sociétés de jeux l'avantage est énorme car banalisation et abondances des points de vente de leurs produits et même ceux qui ne participaient pas parmi les détenteurs de cartes bancaires, aux jeux du hasard, en voyant cette fenêtre "JEUX", s'afficher devant eux au niveau des GAB, le besoin sera crée ne serais- ce que par curiosité dans un premier temps. Mais encore diminution des transactions manuelles (Commerçant se rendant chez les banques pour y verser ces recettes quotidiennes de jeux au compte de la société de jeux).

- 3) Pour le pays, augmenter considérablement le volume des transactions par paiement électronique d'où le progrès par la force des choses du pays tout entier dans ce domaine. Les montants mises des joueurs va être électroniquement déduite de leurs comptes bancaires, alors que les montants de leurs gains vont être automatiquement crédités sur ces mêmes comptes moyennant la création d'un simple programme qui liera les ordinateurs des sociétés de jeux, des sociétés gérantes de cartes bancaires et ceux des banques elles-mêmes.

Revendications

Le jeu de loterie par les guichets automatiques bancaires et VIA Internet est caractérisé en ce qui suit :

- 1- Le fonctionnement par le biais de l'interconnexion de plusieurs ordinateurs simultanément, ceux des banques, ceux de sociétés gestionnaires des jeux de loteries, ceux des sociétés gestionnaires des cartes de paiements et autres genres de cartes (cartes spéciales de jeux de loteries), ceux des sociétés de communications (lignes spécialisées), ceux des centres étrangers d'autorisation et finalement ceux des sociétés d'Internet. Mais aussi par un flux de mouvements de transactions monétaires considérable par des procédures fiables et sécurisés.
- 2- L'utilisation du système de jeux de loteries par guichets automatiques bancaires et par Internet au moyen d'un logiciel installé au niveau guichets automatiques bancaires et sur le site de la société des jeux de loterie, lorsque le joueur veut y accéder par le biais d'Internet.
Et la possibilité d'accès et de participation à partir de n'importe quelle point du monde, à tout genre de loterie désirée, peu importe le pays hébergent la société de jeux de loterie voulue.
- 3- L'affichage et la publication des résultats des jeux de loteries des heureux gagnants sont faits d'une façon électronique, consultables à tout moment aussi bien au niveau des guichets automatiques bancaires qu'aux niveau du site Internet des sociétés de jeux de loteries.